

Chaque élève doit être présent et accompagné d'un responsable légal.

Le calendrier d'inscription doit être respecté impérativement.

Dates	Horaire	Venant de (établissements)	Et entrant en	Observations
Lundi 24 juin 2024	7h30/11h30	Tous les lycées	BTS SP3S	PRE-INSCRIPTION (Inscription effective sous condition de l'obtention du bac et après remise en VS du relevé de notes le 10 Juillet 24 au plus tard).
	12h30/16h30		BTS ME	
Mardi 25 juin 2024	7h30/11h30	Tous les lycées	BTS BIOAC	
	12h30/16h30		BTS BIOQ	
Jeudi 27 juin 2024	7H30 /16h30	Tous les lycées	PREMIERES ST2S	
			PREMIERES STL	
Vendredi 28 Juin 2024	7h45/15H30	AUTRES CAS BTS, 1ères / TOUT ETABLISSEMENT		
Mercredi 03 juillet 2024	7h30/11h30	Tout établissement Noms de A à J	Inscriptions secondes PIPAC	
	12h30/17h00	Tout établissement noms de K à Z	Inscriptions secondes PIPAC	
	7h30/11h30 12h30/17h00	Jules Solesse, noms de A à J Jules Solesse, noms de K à Z	Inscriptions des secondes générales et professionnelles	
Jeudi 04 juillet 2024	7h30/11h30	Lougnon + l'Etang	Inscriptions des secondes générales secondes PMIA, CAP AQE	
	12h30/17h00	Autres établissements	Inscriptions des secondes générales secondes PMIA, CAP AQE	

Pièces à fournir (aucune photocopie ne sera faite par l'établissement)

POUR TOUS :

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé
- Photocopie de la pièce d'identité à jour de l'élève
- 2 Photos d'identité pour le carnet de liaison
- Justificatif d'adresse au nom du responsable légal (facture de moins de 3 mois)
- Facture téléphonique fixe et mobile au nom du responsable légal
- Photocopie bulletin du 3ème trimestre
- Photocopie de toutes les pages du livret de famille
- Photocopie de l'extrait de jugement de divorce donnant la garde de l'enfant (en cas de parents divorcés)
- Fiche santé dûment complétée
- Carnet de santé
- Fiche "Inscription à la demi-pension" pour les élèves souhaitant s'inscrire à la cantine
- La somme de 5 € si vous souhaitez adhérer à l'association "maison des lycéens" (facultatif)

LYCÉENS :

- Un Relevé d'Identité Bancaire (IBAN) au nom du responsable légal avec nom, prénom et classe de l'élève inscrits au dos
- La fiche "ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE" dûment complétée, datée et signée

ETUDIANTS :

- Certificat de radiation (exeat), à retirer auprès de l'établissement d'origine
- Photocopie relevé notes du bac
- Avis d'affectation "parcoursup"